



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 29 juin 2017 - 18h30 -
Siège – NEUILLY EN THELLE

Etaient présents :

MM. Jean-François MANCEL, Pierre DESLIENS, Philippe VINCENTI, Laurent SERRUYS, Jean-Jacques DUMORTIER, Michel DRUEZ, David LAZARUS, Michel FRANCAIX, Marc VIRION, Bertrand VANDEWALLE, Alain LERIVEREND, Daniel TESSIER, Marc LAMOUREUX, Christian VAN PARYS, Jean-Jacques THOMAS, William DUMOLEYN, Michel LE TALLEC, Alain ARNOLD, Alain PAILLARD, Charles-Antoine De NOAILLES, Bernard ONCLERCQ, Benoît BIBERON, Philippe ELOY, Michel KOPACZ, Bertrand BAECKEROOT, Joseph KARST, André MELIQUE, Jean VERTADIER, Yvon CORVELLEC, Stéphane KRAKOWSKI.

Mmes Marie-Odile GUILLOU, Isabelle VILAREM, Marie-France SERRA, Doriane FRAYER, Claudine SAINT-GAUDENS, Béatrice BASQUIN, Josiane VANDRIESSCHE, Annie BLANQUET, Danielle DEBLIECK, Christelle GAUVIN, Marianne LEMOINE, Caroline BILL, Céline LECOCQ, Jacqueline VANBERSEL, Nicole ROBERT.

Etaient absents :

MM. Patrick CORBEL, Patrice GOUIN, Gilles PAUMELLE, Gérard AUGER, Patrick VONTHRON, Philippe BOURLETTE.

Mmes Marie-Chantal NOURY, Marine BADIN, Michèle BRICHEZ, Isabelle SILLY.

Etaient absents et excusés :

MM. Pascal BOIS, Alain DUCLERCQ, Robert JOYOT, Daniel VEREECKE, Thierry REMOND.

Mmes Nelly KERZAK, Agnès CLARY-WAWRIN.

Etaient absents et ont donné pouvoir :

M. Rafaël DA SILVA a donné pouvoir à Mme Marie-France SERRA.
M. Pierre ORVEILLON a donné pouvoir à M. Pierre DESLIENS.
M. Stéphane CHAIMOVITCH a donné pouvoir à M. Alain ARNOLD.
M. Guy LAFOREST a donné pouvoir à M. Stéphane KRAKOWSKI.
Mme Danièle BLAS a donné pouvoir à Mme Claudine SAINT-GAUDENS.

Secrétaire de séance : M. Jean-Jacques THOMAS, délégué de la commune de Laboissière en Thelle.

Monsieur le Président informe les délégués communautaires que l'arrêté validant les modifications des statuts, dont le nom du nouvel EPCI, a été reçu en date du 19 juin 2017.

Il présente également le nouveau logo réalisé en interne.

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

à la majorité (avec 1 contre et 9 abstentions),

➤ **VOTE** la décision modificative n° 1, comme suit :

Section de fonctionnement			
Article/Fonction	Libellé	Montants	Montants
DEPENSES			
Chap 011	Charges à caractère général		
611/413	Contrats et prestations de services avec des entreprises pour la piscine	260 700	
611/812	Contrats et prestations de services avec des entreprises pour la gestion et valorisation des déchets	200 000	
Chap 014	Atténuations de produits		
739221/01	FNGIR	686 032	
73923/0	Reversement FNGIR		686 032
Chap 022	Dépenses imprévues		
022/01	Dépenses imprévues	56 113	
Chap 042	Opérations d'ordre de transfert entre section		
6811/01	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	550 000	
6811/33	Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles		650 000
TOTAL EN DEPENSES		1 752 845	1 336 032
RECETTES			
Chap 73	Impôts et taxes		
73223/01	Fonds de péréquations des ressources communales et intercommunales	401 233	
7325/0	fonds de péréquations ressources inteco communal		316 000
Chap 74	Dotations, subventions et participations		
74124/0	Dotations d'intercommunalité		24 611
74126/0	Dotations de compensation de groupement de communes	356 191	
TOTAL EN RECETTES		757 424	340 611

Monsieur Jean-Jacques DUMORTIER expose son observation sur les 300 000 euros manquants.

« Les services de l'Etat disent que c'est dû à la fusion, j'ai alerté et je le dis une dernière fois. »

Ce point sera examiné dans le cadre des travaux de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) réponde Monsieur Jean-François MANCEL, Président.

à l'unanimité :

- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel d'activité 2016 du délégataire du centre aquatique communautaire de Chambly.
- **APPROUVE** le choix de la Société ACTION DEVELOPPEMENT LOISIR, au nom commercial de ESPACE RECREA, comme délégataire chargé de l'exploitation du service public de la piscine intercommunale AQUATHELLE à compter du 1er septembre 2017, étant entendu qu'en application de la convention, elle sera substituée par une société dédiée ;
APPROUVE la convention établie pour une durée de cinq [5] ans et l'ensemble de ses annexes ;
APPROUVE la grille tarifaire annexée à la convention dont la prochaine révision interviendra le 1^{er} janvier 2019 ;

AUTORISE le Président ou son représentant, à apporter toutes modifications mineures rédactionnelles à la convention en vue de sa signature sans que celles-ci soient de nature à bouleverser l'économie générale de la convention ni même de porter atteinte à l'égalité de traitement des candidats ;

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document afférent à cette contractualisation ;

AUTORISE le Président ou son représentant, à signer la convention et l'ensemble de ses annexes et prendre toutes les mesures nécessaires à son exécution ou qui en découleraient, sur la base de l'ensemble des documents et du projet annexés et notamment satisfaire aux obligations des articles 29 et 32 du décret n°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concession.

➤ **DESIGNE** les délégués au Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit :

Commune du délégué titulaire	Nom et Prénom du délégué titulaire
ABBECOURT	M. Pierre DESLIENS
ANGY	Mme Marie-Chantal NOURY
BALAGNY SUR THERAIN	Mme Marie-Odile GUILLOU
BELLE EGLISE	M. Philippe VINCENTI
BERTHECOURT	M. Laurent SERRUYS
BLAINCOURT LES PRECY	M. Patrick CORBEL
BORAN SUR OISE	M. Jean-Jacques DUMORTIER
CAUVIGNY	M. Michel DRUEZ
CHAMBLY	M. David LAZARUS
CIRES LES MELLO	Mme Béatrice BASQUIN
CROUY EN THELLE	Mme Nelly KERZAK
DIEUDONNE	M. Alain LERIVEREND
ERCUIS	M. Daniel TESSIER
FOULANGUES	Mme Annie BLANQUET
FRESNOY EN THELLE	M. Marc LAMOUREUX
HEILLES	M. Christian VAN PARYS
HODENC L'EVEQUE	Mme Danielle DEBLIECK
HONDAINVILLE	Mme Michèle BRICHEZ
LABOISSIERE EN THELLE	M. Jean-Jacques THOMAS
LACHAPELLE SAINT PIERRE	M. William DUMOLEYN
LE COUDRAY SUR THELLE	M. Michel LE TALLEC

MELLO	Mme Christelle GAUVIN
MESNIL EN THELLE	M. Alain DUCLERCQ
MONTREUIL SUR THERAIN	M. Alain ARNOLD
MORANGLES	Mme Marianne LEMOINE
MORTEFONTAINE EN THELLE	M. Alain PAILLARD
MOUCHY LE CHATEL	M. Charles-Antoine De NOAILLES
NEUILLY EN THELLE	M. Gérard AUGER
NOAILLES	M. Benoît BIBERON
NOVILLERS LES CAILLOUX	M. Jean-François MANCEL
PONCHON	M. Robert JOYOT
PRECY SUR OISE	M. Philippe ELOY
PUISEUX LE HAUBERGER	M. Joseph KARST
SAINT FELIX	M. Patrick VONTHRON
SAINT SULPICE	M. André MELIQUE
SAINTE GENEVIEVE	Mme Jacqueline VANBERSEL
SILLY TILLARD	M. Jean VERTADIER
THURY SOUS CLERMONT	M. Philippe BOURLETTE
ULLY SAINT GEORGES	Mme Nicole ROBERT
VILLERS SAINT SEPULCRE	Mme Agnès CLARY-WAWRIN
VILLERS SOUS SAINT LEU	M. Guy LAFOREST

Commune du délégué suppléant	Nom et Prénom du délégué suppléant
ABBECOURT	M. Jean-Jacques ANTHEAUME
ANGY	M. Alain MARTIN
BALAGNY SUR THERAIN	M. Jean-Pierre VERHOESTRAETE
BELLE EGLISE	Mme Dominique MARGER Y
BERTHECOURT	Mme Marine BADIN
BLAINCOURT LES PRECY	Mme Geneviève BONNEAU
BORAN SUR OISE	Mme Isabelle VILAREM
CAUVIGNY	Mme Josiane VANBERSEL
CHAMBLY	M. Rafael DA SILVA

CIRES LES MELLO	Mme Josiane VANDRIESSCHE
CROUY EN THELLE	M. Jean-Yves FRANC
DIEUDONNE	M. Pascal ARNOULD
ERCUIS	Mme Geneviève ALLAIN
FOULANGUES	M. Michel LECUYER
FRESNOY EN THELLE	M. Jacques BOURGEOIS
HEILLES	M. Gérard KIELBASA
HODENC L'EVEQUE	M. Dominique GRIMAUX
HONDAINVILLE	M. Bernard HUGUET
LABOISSIERE EN THELLE	Mme Agnès RUFIN
LACHAPELLE SAINT PIERRE	M. Pascal POULET
LE COUDRAY SUR THELLE	M. Olivier LE CAM
MELLO	<i>NEANT</i>
MESNIL EN THELLE	Mme Isabelle SILLY
MONTREUIL SUR THERAIN	M. Dany BULTEUX
MORANGLES	Mme Chantal SZUDRAK
MORTEFONTAINE EN THELLE	M. Lionel MORESSEE
MOUCHY LE CHATEL	M. François PEAUCELLIER
NEUILLY EN THELLE	M. Bernard ONCLERCQ
NOAILLES	Mme Céline LECOCQ
NOVILLERS LES CAILLOUX	M. Thierry DEVILLARD
PONCHON	Mme Geneviève DELABY
PRECY SUR OISE	M. Bertrand BAECKEROOT
PUISEUX LE HAUBERGER	M. Dominique DUBAIL
SAINT FELIX	M. Richard DE CARVALHO
SAINT SULPICE	M. Olivier DOUCHET
SAINTE GENEVIEVE	M. Daniel VEREECKE
SILLY TILLARD	M. Michel DEVRIESE
THURY SOUS CLERMONT	M. Alain CLAUX
ULLY SAINT GEORGES	M. Yvon CORVELLEC
VILLERS SAINT SEPULCRE	Mme Isabelle FLAMENT
VILLERS SOUS SAINT LEU	M. Stéphane KRAKOWSKI

- **AUTORISE** le Président ou son représentant à signer la convention de partenariat avec Oise Tourisme pour une action d'accompagnement ponctuelle ;
INSCRIT la dépense de 5 500 € pour l'année 2017 au budget général au chapitre 011.

- **SE PRONONCE** favorablement sur l'achat de la parcelle Y88 sise ZAIC de Neuilly en Thelle, d'une superficie de 14 501 m² appartenant aux consorts Granger au prix de 203 000 € ;
AUTORISE le Président ou son représentant, Monsieur Philippe VINCENTI, Vice-Président au Développement Economique, à l'Emploi et au Tourisme, à signer une promesse d'achat ;
DIT que les frais d'actes y compris les frais de géomètre éventuels sont à la charge de l'acquéreur ;
CONFIE la rédaction des actes à Maître HAINSSSELIN, Notaire à Nanteuil-le-Haudouin ;
INSCRIT la dépense au budget annexe de la ZAIC de Neuilly en Thelle.
- **PREND ACTE** de la présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif pour l'année 2016.
- **VALIDE** les montants suivants pour les différents types de redevance pour l'année 2017 :

TYPE DE REDEVANCE	MONTANT UNITAIRE EN € TTC (Taux de TVA en vigueur de 10%)
Redevance « conception »	127,77
Redevance « exécution »	105,55
Redevance « contre-visite »	66,66
Redevance « contrôle périodique »	138,88

VALIDE le règlement modifié du service de contrôle des Assainissements Non Collectifs.

- **EMET UN AVIS FAVORABLE** sur le projet de Plan de Prévention des Risques d'Inondation pour la rivière Oise section Brenouille-Boran.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10.

Neuilly-en-Thelle, le 07 juillet 2017

Le Président



Jean-François MANCEL

Affiché le 07 juillet 2017